

EVALUATION DES DONNEUSES D'OVOCYTES SANS ENFANT AU CHU DE TOURS SUR L'ANNEE 2016

Journées Orléanaises 7 avril 2016

Marie-Laure Couet : service MBDR CHU Tours

College de Gynecologie CVL

POURQUOI DES DONNEUSES SANS ENFANTS ?

Déficit reconnu de donneuses d'ovocytes en France par rapport au nombre de couples receveurs → déjà délai attente de 1 à 4 ans

Age moyen du premier enfant en France de 30,5 ans en 2016 et âge maximum des donneuses de 37 ans → nombre potentiel de donneuses réduit et efficacité moindre / nombre et qualité génétique ovocytes attendus en raison de âge



Etendre le nombre potentiel de donneuses en acceptant des donneuses sans enfant avec possiblement un nombre et une qualité ovocytaire meilleurs
Situation déjà acceptée dans d'autres pays sans problèmes majeurs signalés

LA LOI

La loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique prévoit la possibilité de don pour des femmes sans enfant mais inclut la possibilité pour ces donneuses de conserver des ovocytes pour elles mêmes . Son application est soumise à un décret d'application qui établira les modalités pratiques.



Commission d'experts : 4 ans pour rédiger le décret car le but est d'augmenter l'efficacité du don mais aussi de laisser des chances de grossesse aux donneuses avec les ovocytes congelés → problématiques difficilement conciliables car nombre d'ovocytes congelés nécessaires pour une grossesse **10**



Décret n°2015-1281 au journal officiel du 13/10/2015 relatif au don de gamètes étend le don de gamètes aux hommes et aux femmes n'ayant pas procréé avec possibilités de conservation pour eux-mêmes s'ils le désirent, la priorité étant donnée au don

LES RECOMMANDATIONS DES CECOS

Le décret d'application laisse les professionnels de santé établir les règles pour la répartition des ovocytes entre donneuses et receveuses



Les professionnels de l'AMP ont essayé d'établir des règles communes acceptables

1- jusque 5 ovocytes matures recueillis la totalité des ovocytes est pour le don

2- de 5 à 10 ovocytes matures 5 ovocytes sont gardés pour le don et le reste peut être auto conservé pour la donneuse

3- au-delà de 10 ovocytes matures la moitié des ovocytes peut être conservé pour la donneuse

Si la donneuse n'utilise pas ses ovocytes auto conservés ces derniers reviennent obligatoirement pour le don d'ovocytes

LES INTERROGATIONS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

En France, la conservation ovocytaire de convenance n'est pas autorisée

Peut il y avoir un détournement du décret par les donneuses sans enfant pour accéder à une conservation ovocytaire de convenance ?



Enquêtes de motivation distribuées par les professionnels de santé du don aux donneuses et analysées (enquête en cours)

Entretiens systématiques (1 à 2) des donneuses sans enfant avec la psychologue du service

EXPERIENCE CENTRE DE TOURS

Depuis janvier 2016 : **8 donneuses se sont présentées**
5 ont réalisé le don / 32 dons (14 %)
2 sont en cours de traitement
1 a décidé de sursoir (désir enfant nouveau partenaire)

Caractéristiques des donneuses: **âge moyen : 29,5 ans / 29,4 ans avec enfant**
nombre moyen ovocytes matures: 9,65 / 11,3 avec enfant

2 grossesses ont été obtenues avec don frais pour 2 donneuses, une fausse couche biochimique pour une donneuse après décongélation ovocytaire

MOTIVATION DES PATIENTES

7 / 8 donneuses avaient une démarche claire et désintéressée vis-à-vis du don, pas de désir de grossesse prochain sauf une

3/8 donneuses ont signé le formulaire pour la conservation pour elles mêmes (dont 2 ne connaissaient pas cette possibilité avant la consultation) et **2/3** ont eu des ovocytes congelés lors du don (**5, 3, 0**)

5/8 donneuses venaient pour aider un couple de leur connaissance et **3** avaient une démarche totalement spontanée (une seule / campagne ABM)

1 donneuse a posé question à l'équipe: couple inscrit en IAD madame désirant faire un don d'ovocytes avant pour réduire le délai d'attente avec conservation ovocytaire pour elle même

CONCLUSIONS

- 1- Les donneuses sans enfants représentent pour le moment une part encore minoritaire des donneuses d'ovocytes dans notre centre
- 2- Cependant, la démarche de ces donneuses nous apparaît claire, déterminée, réfléchie et très majoritairement désintéressée. Les donneuses ne viennent pas pour la conservation ovocytaire
- 3- Pour le moment, l'efficacité du don ne semble pas très différente entre les donneuses avec et sans enfants mais l'effectif reste trop restreint